

2013



RAPPORT ANNUEL

EAU POTABLE

Le mot du Président



Le contexte économique global très tendu de l'année 2013 a entraîné inévitablement des conséquences défavorables pour le SYDED (baisse des prix de reprise des matériaux, hausse des coûts des énergies et des transports). Malgré cela, les diverses missions proposées aux collectivités adhérentes ont pu être poursuivies et même enrichies.

Ainsi, dans le domaine du **Traitement des Déchets**, l'engagement en faveur de la valorisation et la réduction n'a pas été relâché, bien au contraire. Grâce notamment à l'élargissement des consignes de tri des emballages en plastique, les quantités recyclées ont encore augmenté, ce qui a conduit les élus à opter pour la poursuite de cette expérimentation en la généralisant à l'ensemble du territoire en 2014.

De même, les actions de réduction des déchets ont été renforcées par le développement notable du compostage collectif dans les écoles, les collèges, les EHPAD, etc.

L'activité **Bois-énergie** a été marquée par la construction et la mise en service de deux nouveaux réseaux de chaleur à Thégra et Cahors, ce dernier étant le plus important réalisé à ce jour par le SYDED. Comme prévu, des études pour l'opération de densification des réseaux existants ont été lancées, en complément de celles consacrées aux futurs projets.

Cette année, le poids de l'activité **Eau Potable** s'est sensiblement amplifié. Outre l'augmentation significative des missions de maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage, cette évolution s'explique par la prise en charge de l'assistance aux collectivités pour la gestion des services publics.

En parallèle, les travaux pour la révision du schéma départemental d'alimentation en eau potable se sont poursuivis pour une finalisation prévue à l'automne 2014.

En matière d'**Assainissement** aussi, l'éventail des missions s'est élargi par le démarrage progressif de l'assistance technique à la gestion du service public d'assainissement collectif, permettant de prendre le relais de l'appui apporté jusqu'alors par les services de l'état.

Le travail mené pour l'harmonisation de la gestion des services publics d'assainissement non collectifs s'est concrétisé par l'adoption d'un règlement départemental des SPANC.

Quant à l'activité **Eaux Naturelles**, sur le volet de la connaissance, les pratiques de prélèvement ont été consolidées dans une démarche qualité pilotée par l'Agence de l'eau, alors qu'en termes d'assistance à la gestion des eaux de baignade, de nouveaux outils informatiques, créés en interne, contribuent désormais à une meilleure information du public et des responsables des sites de baignade.

Par ailleurs, pour ce qui concerne ces dernières activités, Eau Potable, Assainissement et Eaux Naturelles, je tiens à noter la signature d'un accord-cadre avec l'Agence de l'eau et le Conseil général, pour une durée de 6 ans (2013-2018), acte qui formalise notre volonté commune d'œuvrer pour une gestion équilibrée des ressources en eau et des milieux aquatiques.

L'ensemble de ces réalisations démontre une fois de plus la pertinence d'une organisation à l'échelle départementale sur un territoire à prédominance rurale. Il est le résultat de l'implication des élus et du personnel qui, engagés dans une démarche d'amélioration continue, s'efforcent d'offrir un service public de qualité au meilleur prix.

Bernard CHOLET

SOMMAIRE

SYDED

Présentation du SYDED du Lot.....	4
Forme juridique	4
Compétences.....	4
Adhérents	4
Organisation	5
Moyens humains.....	6
Moyens matériels.....	7
Bilan financier global	8
Faits marquants.....	9

EAU POTABLE

Avant-propos	12
Mission générale : animation et coordination	13
Principe.....	13
Étendue de la compétence.....	13
Contexte	13
Adhésions.....	14
Bilan de la mission 1 - Animation.....	14
Bilan de la mission - Maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage.....	14
Bilan de la mission - Assistance à la gestion de services publics.....	16
Projets.....	18
Bilan financier	18
Mission opérationnelle.....	19
Principe.....	19
Étendue de la compétence.....	20
Contexte	20
Adhésions.....	20
Bilan de la mission opérationnelle.....	21
Projets.....	21
Bilan financier	21
Commune de Cajarc.....	22
Caractérisation technique du service.....	22
Indicateurs de performance.....	22
Réalizations	22
Projets.....	22
SIAEP de Francoulès	23
Caractérisation technique du service.....	23
Indicateurs de performance.....	23
Réalizations	23
Projets.....	23

En savoir PLUS...

Actions de communication.....	26
Pour les scolaires	26
Pour les élus locaux.....	26
Pour le grand public.....	27
Prévention des risques.....	28
Santé – sécurité : la prévention	28
Environnement : la maîtrise des impacts.....	28

PRÉSENTATION DU SYDED DU LOT

FORME JURIDIQUE

■ UN SYNDICAT MIXTE OUVERT ET À LA CARTE

Le SYDED est un **organisme public**, administré par des élus : **chaque collectivité adhérente est représentée** au sein du SYDED par des élus locaux réunis en Comité Syndical. Il regroupe des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), ainsi que le Conseil général. Il gère 5 compétences distinctes. L'adhésion des collectivités est facultative.

■ UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

Les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité,
- comptabilité proche des entreprises privées.

■ UN MODE DE GESTION EN "RÉGIE DIRECTE"

Le SYDED assure lui-même la gestion du service public.

COMPÉTENCES

- **Traitement des déchets ménagers et assimilés :**
 - Tri des déchets recyclables et valorisation du verre
 - Traitement des déchets non valorisables
 - Gestion d'un réseau de déchetteries, compostage des végétaux et valorisation du bois
- **Bois-énergie et développement des énergies renouvelables :**
 - Réalisation de réseaux de chaleur
 - Gestion des réseaux de chaleur
 - Développement des énergies renouvelables
- **Production de l'eau potable :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Gestion des ressources en eau potable et des réseaux de production
- **Assistance à l'assainissement des eaux usées et traitement des boues de stations d'épuration :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Prise en charge du transport des boues et de leur traitement
- **Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles :**
 - Suivi de la qualité des milieux aquatiques
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes

ADHÉRENTS

Les collectivités locales sont libres d'adhérer aux différentes compétences du SYDED, en fonction de leurs besoins sur leurs territoires.

"DÉCHETS"	"BOIS-ÉNERGIE"	"EAU POTABLE"	"ASSAINISSEMENT"	"EAUX NATURELLES"
12 collectivités chargées de la collecte des déchets ménagers	13 collectivités pour la gestion de réseaux de chaleur	64 collectivités chargées de la gestion de l'eau potable	139 collectivités chargées de l'assainissement des eaux usées	24 collectivités chargées de la gestion des eaux naturelles
340 communes du Lot + 2 de l'Aveyron	11 réseaux 821 abonnées	3 stations de pompage 118 missions de suivi	Adhérents : 17 "ANC", 122 "AC", 89 "Boues"	3 réseaux de suivi 23 sites de baignade

179 760 habitants (pop. municipale INSEE 2013).
201 415 habitants (pop. DGF 2009 : population totale + résidences secondaires)

ORGANISATION

En tant qu'organisme public, le fonctionnement du SYDED est basé sur une organisation à 2 niveaux : le décisionnel et l'exécutif.

■ LE NIVEAU DÉCISIONNEL : LES ÉLUS

Chaque collectivité adhérente est représentée, au sein du SYDED, par des élus locaux réunis en Comité Syndical. C'est dans le cadre de cette assemblée délibérante que sont prises les décisions concernant la politique générale et la gestion des activités du SYDED. Ce comité élit le Président et les Vice-présidents.

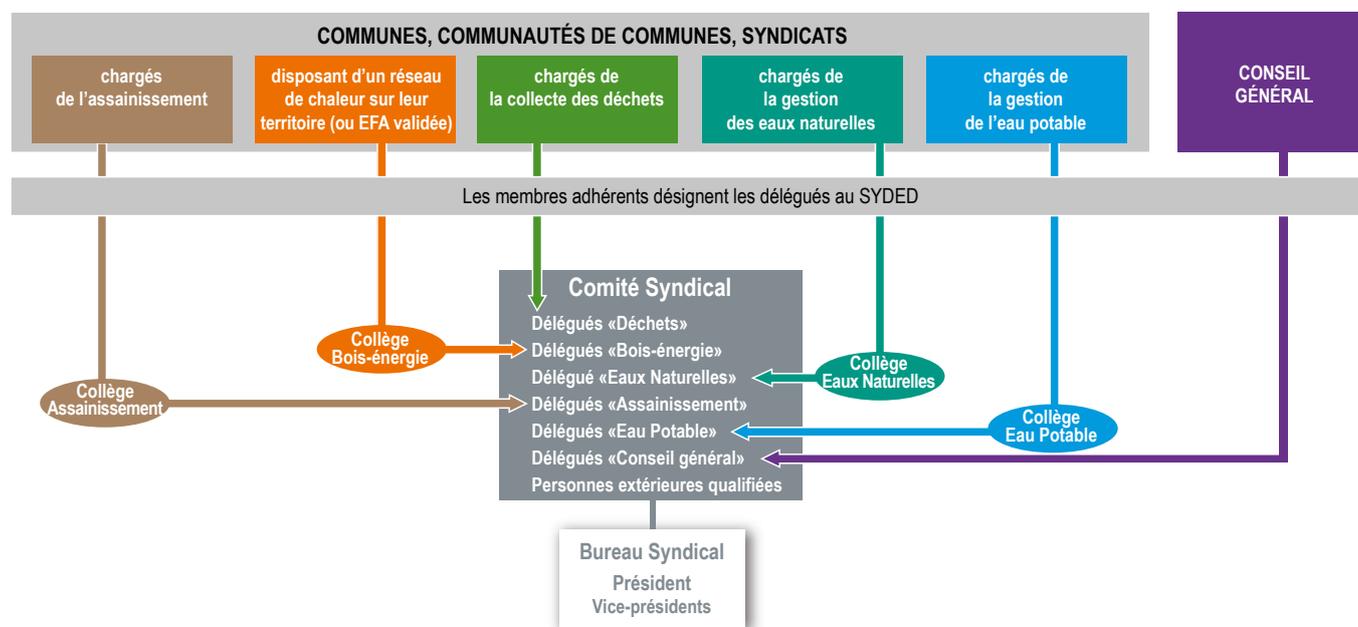
La plupart des décisions prises par le Comité Syndical font auparavant l'objet d'un travail de réflexion mené par les élus, assistés par les services du SYDED, au sein de :

• 5 Commissions spécifiques :

- Finances et administration générale,
- Déchets,
- Assainissement,
- Eau Potable,
- Communication.

• 4 Collèges :

- Assainissement,
- Eau Potable,
- Eaux Naturelles,
- Bois-énergie.



■ LE NIVEAU EXÉCUTIF : LE PERSONNEL

Les agents du SYDED, organisés dans différents services et répartis sur divers sites d'exploitation du département, se chargent de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

MOYENS HUMAINS

Effectif total au 31/12/2013 : 272 personnes

La gestion est centralisée au niveau de la "structure" qui assure la coordination des activités opérationnelles "exploitation", elles-mêmes organisées en 3 secteurs géographiques distincts. Sur chacun, un responsable de secteur, un chargé d'exploitation et une assistante administrative assurent la gestion des équipements et l'encadrement du personnel de l'ensemble des activités.

Missions transversales : la structure administrative

Le rôle de la structure est d'assurer l'interface entre les choix politiques émanant des décisions des élus et les activités opérationnelles.

Elle regroupe des activités "supports" et mène des opérations permettant d'assurer le service rendu aux collectivités et aux habitants (encadrement, services administratif, ressources humaines, études / développement / travaux, communication, qualité / sécurité / environnement, coordination de l'exploitation). Ces services ne sont pas directement rattachés à l'une des activités principales du SYDED. De ce fait, une partie de ces charges est compensée par une participation des collectivités et le reste des dépenses est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".

1 emploi pour
659 habitants



DIRECTION

LES SERVICES SUPPORTS

49 agents :

administratif, ressources humaines,
communication, qualité / sécurité / environnement,
études / développement / travaux, coordination de l'exploitation...

LES SERVICES OPERATIONNELS

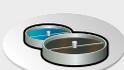
221 agents :

EAUX
NATURELLES



3 agents

ASSAINISSEMENT



12 agents

EAU
POTABLE



8 agents

RÉSEAUX
DE CHALEUR



5 agents

ENTRETIEN
MAINTENANCE



7 agents

CENTRES DE TRI



134 agents

VERRE



6 agents

AMÉLIO. COLLECTE
& PRÉVENTION



5 agents

DÉCHETTERIES



32 agents

VALORISATION
BOIS & VÉGÉTAUX



4 agents

NON
VALORISABLES



5 agents

Sur les 221 agents des services opérationnels,
8 sont affectés à la compétence "Eau Potable".

MOYENS MATÉRIELS



	Siège		Locaux du SATESE
	Centre de tri		Plateforme de valorisation du bois
	Déchetterie		Unité de production d'eau
	ISDI		Réseau de chaleur au bois
	Quai de transfert		

■ ÉQUIPEMENTS FIXES

- 3 centres de tri,
- 29 déchetteries,
- 3 plateformes de compostage,
- 3 plateformes de valorisation du bois,
- 7 quais de transfert,
- 21 ISDI (gravats),
- 11 réseaux de chaleur,
- 3 unités de production d'eau potable.

■ ÉQUIPEMENTS MOBILES

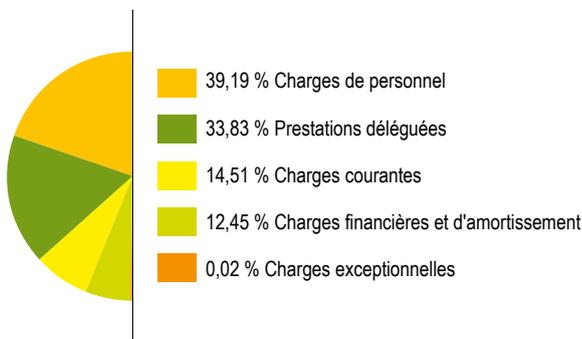
- 18 camions polybennes,
- 7 remorques PL,
- 30 engins de manutention (télescopiques, tractopelles, pelles...),
- 3 broyeurs et 1 crible (végétaux + bois),
- 41 véhicules légers,
- 300 bennes.

BILAN FINANCIER GLOBAL

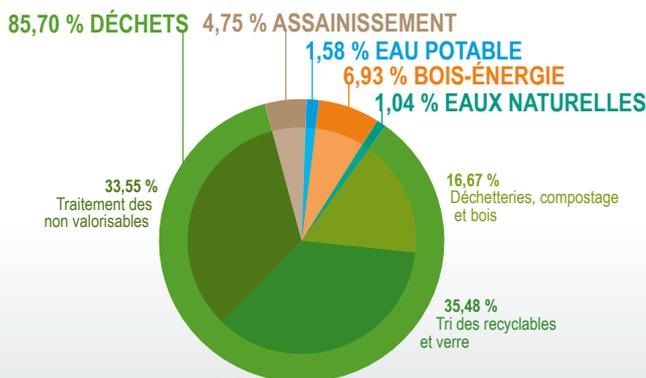
Le SYDED dispose de **5 budgets distincts** ; un pour chaque domaine d'activité :
 "Déchets", "Bois-énergie", "Assainissement", "Eau Potable" et "Eaux Naturelles".

FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES : 22 748 914 €

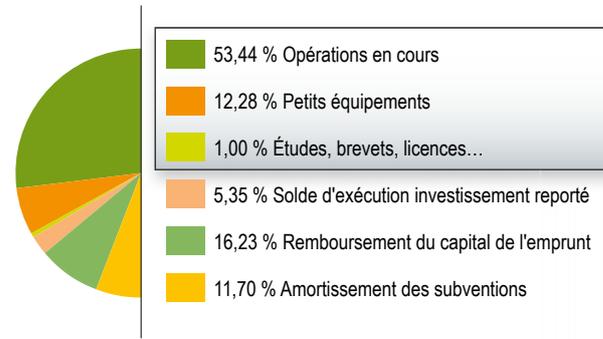


Répartition des dépenses par budget et par activité :

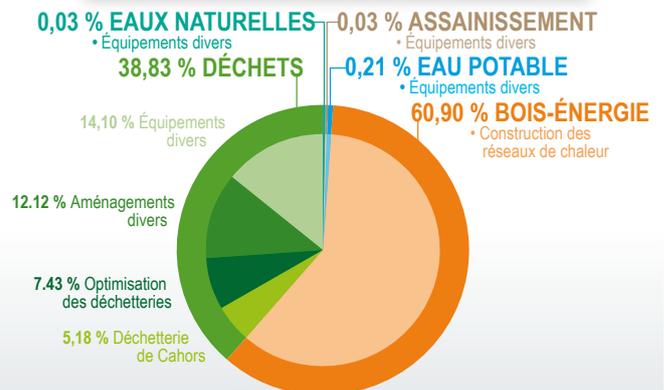


INVESTISSEMENT :

DÉPENSES : 6 620 886 €



Répartition des dépenses réelles : 4 417 346 €



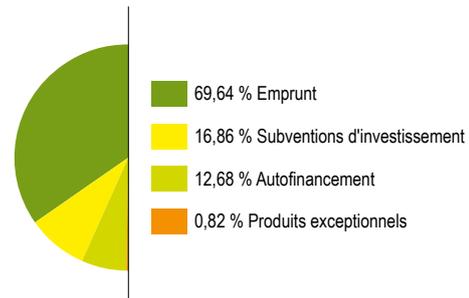
RECETTES : 25 431 234 €



Excédent 2013 : 2 682 320 €

dont 561 634 € d'excédent réel 2013
 et 2 120 686 € d'excédent reporté 2012, soit : 1 778 890 € Budget Déchets,
 181 276 € Budget Eau Potable,
 46 590 € Budget Eaux Naturelles,
 70 646 € Budget Assainissement,
 43 284 € Budget Bois-énergie.

FINANCEMENT* : 4 417 346 €



* Financement des dépenses réelles

La durée de l'extinction de la dette (12,5 millions d'euros) est de 19 ans (2032).
 Le SYDED possède un taux d'endettement faible (7,35 % des recettes réelles de fonctionnement).

FAITS MARQUANTS

L'année 2013 en bref...

DÉCHETS

Le SYDED a pris en charge 125 569 tonnes de déchets, dont :

■ 31 803 tonnes de recyclables ■ 41 932 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ■ 51 834 tonnes d'apports en déchetteries

L'expérimentation sur l'extension des consignes de tri des emballages plastiques, concernant 80 % de la population lotoise (secteurs de Catus et Saint-Jean-Lagineste) et menée en partenariat avec Eco-Emballages, s'est poursuivie.

Les opérations de compostage collectif ont encore été renforcées, avec 13 établissements supplémentaires qui bénéficient de l'accompagnement du SYDED (principalement des collèges et des écoles).

Un nouveau logo a fait son apparition, il rassemble tous les acteurs du département qui s'engagent en faveur de la réduction des déchets.



Le SYDED a poursuivi le programme de **réhabilitation et d'optimisation des déchetteries**. Par ailleurs, il a confirmé son engagement en faveur des orientations définies par le Grenelle de l'environnement par la contractualisation avec deux éco-organismes : ECODDS (déchets diffus spécifiques) et ECO-MOBILIER (meubles).

BOIS-ÉNERGIE



Exploitation des réseaux de chaleur

Le SYDED gère **11 réseaux**, avec 821 bâtiments raccordés au total. Leur exploitation représente **1 135 tonnes équivalent pétrole économisées sur l'année**.

Construction des réseaux de chaleur

La 2^{ème} phase des travaux d'extension du réseau de Figeac (Nayrac) est quasiment achevée. Les réseaux de chaleur de Cahors et Thégra ont été mis en service en octobre 2013. Les travaux du réseau de chaleur de Lacapelle-Marival ont débuté en septembre 2013 pour une mise en service en octobre 2014.

EAU POTABLE

Signature de l'accord-cadre entre l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le SYDED pour la période 2013 – 2018.

Gestion opérationnelle

Le SYDED a poursuivi l'**exploitation des captages** et la production d'eau potable de la **commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès** : 391 788 m³ d'eau vendus.

La **révision du schéma départemental d'alimentation en eau potable** s'est poursuivie en 2013. Des études ont été affinées pour la réalimentation de la commune de Caillac, la sécurisation du secteur de Martel et l'interconnexion des communes de Bétaille et Vayrac.

Assistance technique

Près de 118 missions de maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage ont été menées auprès des collectivités membres.

Depuis juillet 2013, le SYDED propose ses services pour l'**assistance à la gestion des services publics**. 33 collectivités ont adhéré à cette option en 2013. Le SYDED a également assisté deux collectivités pour le renouvellement de leur contrat de délégation de service public.



ASSAINISSEMENT

Renouvellement de la convention de délégation des missions du Conseil général, pour une période de 3 ans (2014 – 2016).

Signature de l'accord-cadre entre l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le SYDED pour la période 2013 – 2018.

Assistance à l'assainissement collectif des eaux usées

279 interventions ont été réalisées sur 186 stations d'épuration du département.

34 opérations dans le cadre de l'**assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)** sont suivies par les agents du SATESE au 31 décembre 2013.

Démarrage progressif d'une mission d'**assistance technique à la gestion du service public d'assainissement collectif (ATGSPAC)**, permettant de prendre le relais de l'appui jusqu'alors apporté par les services de l'État.

Traitement des boues de stations d'épuration

13 275 tonnes de boues ont été traitées en 2013, principalement en compostage et épandage, pour 56 collectivités adhérentes.

Assistance à l'assainissement non collectif

Aboutissement de la démarche d'harmonisation des pratiques entre SPANC, concrétisée par un modèle de règlement de service à usage départemental.



EAUX NATURELLES



Renouvellement de la convention de délégation des missions du Conseil général, pour une période de 3 ans (2014 – 2016).

Signature de l'accord-cadre entre l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le SYDED pour la période 2013 – 2018.

Connaissance des eaux naturelles

Extension du réseau territorial de mesure de la qualité des eaux du SAGE Célé avec la création d'un suivi sur les eaux souterraines.

Arrêt du réseau de suivi du Plan d'Action Territorial du bassin viticole, en raison de la clôture de la première phase de ce programme d'actions concertées.

Consolidation des pratiques de prélèvement d'eaux naturelles, dans le cadre d'une démarche qualité pilotée par l'Agence de l'eau.

Assistance à la gestion des eaux de baignade

Développement du modèle de prévision de la qualité des eaux sur la rivière Lot et les plans d'eau.

Création d'un nouveau site internet grand public pour le dispositif Inf'eau loisirs (infeauloisirs.fr).

Amélioration de la diffusion quotidienne des informations aux responsables de baignades grâce aux fonctionnalités du nouvel extranet.

Mise en place d'un partenariat avec l'Agence de Développement Touristique du Lot ayant conduit à la mise en ligne d'informations détaillées pour chaque site de baignade recensé (www.tourisme-lot.com).

Activités "EAU POTABLE"

AVANT-PROPOS

Le SYDED est compétent en matière d'eau potable depuis 2008.

En effet, compte tenu des états des lieux réalisés préalablement à la révision du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP), il paraissait prioritaire de sécuriser l'approvisionnement en eau de toutes les communes et syndicats du département, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. L'interconnexion entre les réseaux pouvait ainsi être repensée à l'échelle du département pour faire face aux pénuries d'eau de plus en plus préoccupantes sur certains secteurs. L'harmonisation du prix de la production de l'eau sur le territoire départemental est également recherchée, sachant que ce prix présente une forte volatilité selon les zones de desserte, en fonction de variables techniques et historiques.

Du fait du désengagement de l'État en matière d'ingénierie, diverses missions d'assistance technique se sont depuis développées afin de répondre aux besoins des collectivités adhérentes.

Dans ce cadre, **le SYDED exerce la compétence "Eau Potable" à deux niveaux** : le premier consiste en une assistance apportée aux collectivités tandis que le second se veut, quant à lui, plus "opérationnel" dans le domaine de la production d'eau et de la création de réseaux de réalimentation.

MISSION GÉNÉRALE : ANIMATION ET COORDINATION

PRINCIPE

Par le biais de sa mission générale, le SYDED propose aux collectivités de se regrouper autour d'une instance départementale de concertation sur les thématiques de l'eau potable. Ainsi, chaque adhérent, quelle que soit sa taille, peut se faire entendre sur les problématiques qui lui sont propres et prendre part aux débats sur la gestion départementale de l'eau potable.

Les adhérents qui le souhaitent peuvent également avoir recours au SYDED comme un service technique mutualisé (maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage, assistance à la gestion des services publics), avec une péréquation des coûts d'intervention.

ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le schéma départemental AEP (adduction en eau potable) prévoit la desserte en eau des Lotois à partir des captages classés d'intérêt départemental. Dans ce cadre, le SYDED exerce cette compétence à deux niveaux :

Mission 1 - Animation

- Animation et coordination de l'action des collectivités distributrices d'eau (échange d'expériences, uniformisation des méthodes de travail...).
- Accompagnement juridique, technique et administratif des collectivités distributrices (veille réglementaire, fourniture de modèles de documents...).

L'adhésion à cette mission est gratuite.

Mission 1bis - Assistance technique

- Assistance à maîtrise d'ouvrage et missions de maîtrise d'œuvre (extensions pour de nouvelles habitations, renouvellement de réseau, renforcement...)

Maîtrise d'œuvre ▶

Assistance à maîtrise d'ouvrage ▶

Assistance à la gestion des services publics ▶
(Dès juillet 2013)

Participation variable à 5 tranches, applicable sur le montant du projet dégressive en fonction du montant du projet selon la grille suivante :

% appliqué	Montant estimatif du projet (€ HT)				
	≤ 30 000	> 30 000 et ≤ 150 000	> 150 000 et ≤ 500 000	> 500 000 et ≤ 1 000 000	> 1 000 000
	9,0 %	8,0 %	6,5 %	5,5 %	4,5 %

Forfait de 700 € HT pour les 3 premiers jours de l'intervention, 500 € HT par jour supplémentaire.

2013 a été une année de transition destinée à assurer la continuité du service public. Pour 2014, les adhérents décideront du champ d'intervention et des tarifs.

CONTEXTE

Organisation territoriale : 100 collectivités publiques assurent le service d'eau potable et desservent environ 111 000 abonnés :

- 34 syndicats regroupent 321 communes pour environ 67 000 abonnés,
- 66 communes pour environ 44 000 abonnés.

Gestion du service public de l'eau potable (données SYDED du Lot 2012) :

- 4 syndicats et 50 communes gèrent leur service en régie (40 500 abonnés) soit 37 % des abonnés.
- 30 syndicats et 16 communes ont délégué leur service public d'eau potable (70 200 abonnés) soit 63 % des abonnés.

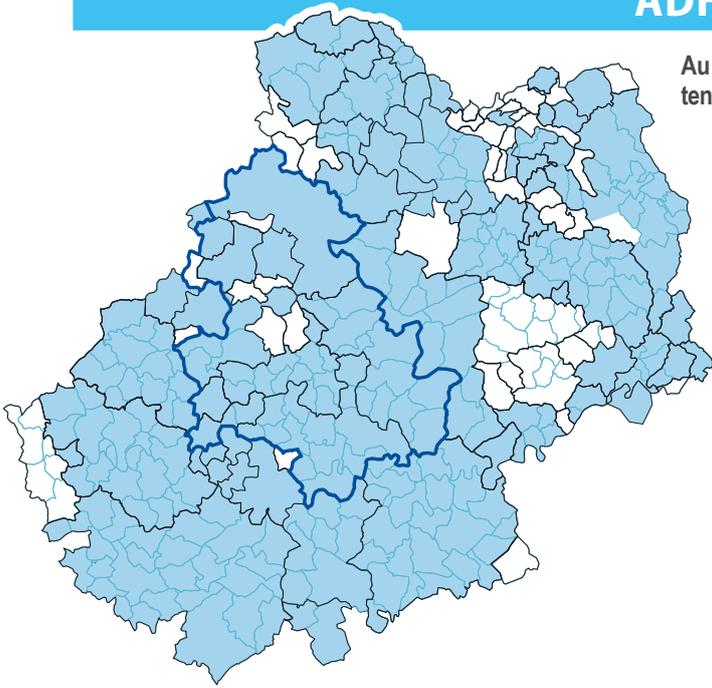
La taille des différents services d'eau est hétérogène puisqu'allant de 30 à 8900 abonnés. Les 15 services les plus importants (> 2000 abonnés) desservent 56 % des abonnés tandis que les 50 plus petits desservent moins de 10 % des abonnés lotois.

Les réseaux d'eau potable (données rapport prix de l'eau Conseil général du Lot 2010) :

- Environ 8 000 km de réseaux (allant de 3 à 910 km suivant les collectivités), soit 13 abonnés au kilomètre en moyenne,
- Rendement moyen de 59 % pour un minimum de 36 % et un maximum de 98 %.

Source : Observatoire Départemental de l'Eau - 2010

ADHÉSIONS



Au 31/12/2013, 64 collectivités adhèrent au SYDED du Lot pour la compétence "Eau Potable" soit environ 93 700 abonnés (85% des abonnés lotois) :

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <p>Communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bagnac-sur-Célé • Bétaille • Bretenoux • Cahors • Cahus • Caillac • Cajarc • Capdenac-Gare • Catus | <ul style="list-style-type: none"> • Comiac • Dégagnac • Douelle • Figeac • Floirac • Gourdon • Lavergne • Bouyssou • Leyme • Parnac | <ul style="list-style-type: none"> • Payrignac • Pradines • Salviac • Saint-Céré • Saint-Chamarand • Saint-Cirq-Madelon • Saint-Jean-Lespinnasse • Saint-Vincent-du-Pendit | <ul style="list-style-type: none"> • Teysieus • Vayrac • Vire-sur-Lot • Les-Quatre-Routes-du-Lot • Estal • Le Vigan |
| <p>Syndicats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Syndicat Mixte de la Bourriane • Syndicat des Eaux du Doux • SIAEP Aquareso • SIEA Alvignac-Montvalent • SIAEP de Belfort-du-Quercy - Montdoumerc • SIAEP de Capdenac • SIAEP Causses Sud Gramat • SIAEP Causses de Gréalou • SAEP Felzins - Lentillac • SIAEP de Francoulets | <ul style="list-style-type: none"> • SIAEP de la Pescalerie • SIAEP et Ass de la région de Cazals • SIAEP de l'Iffernet • SIAEP de Martel • SIAEP Moyenne Vallée Dordogne • SAEP Région de Padirac • SIAEP Région de Payrac • SIAEP de Rocamadour - Lacave • SIAEP de Peyrilles • SIAEP de Sarrazac - Cressensac | <ul style="list-style-type: none"> • SIAEP de Thémis • SIAEP d'Espère - Mercuès • SIAEP du Blagour • SIAEP du Bourmac • SIAEP du Quercy Blanc • SIAEP Fayocelles - Frontenac • Syndicat des Eaux de Lamothe-Cassel • SIAEP Nuzéjols • SIAEP Ségala Oriental • SIAEP St Laurent/Belmont • SIAEP Sud Ségala | |

BILAN DE LA MISSION 1 - ANIMATION

Rédaction de fiches technico-juridiques en lien avec les besoins des adhérents et l'actualité :

- Le service public d'eau potable
- Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable
- Les délégations de service public
- Le contrôle sanitaire de l'eau potable
- Le plafonnement de la part fixe eau potable
- La facture d'eau potable
- La procédure de gestion des impayés
- Les prélèvements d'eau et installations privatives à usage domestique
- La convention de servitude + modèle

Recueil de données pour la réalisation de fiches synthétiques de chaque adhérent.

Interventions en séance de Conseils municipaux, Conseils syndicaux, Comités de pilotage, Comité sécheresse, Groupe départemental ARS, Plan d'action territorial.



BILAN DE LA MISSION MAÎTRISE D'ŒUVRE ET ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Les services techniques du SYDED interviennent régulièrement auprès des collectivités adhérentes pour les différentes missions d'assistance technique (extensions pour de nouvelles habitations, renouvellement de réseaux, renforcement...).

SIAEP IFFERNET

- Construction d'une bache d'eau traitée au Tréboulou (500 m³)
- Renouvellement et déplacement de canalisations à Flaujac-Poujols (630 ml)
- Déplacement de canalisation lors de la rectification de la RD 911 (1 018 ml)
- Réalisation d'une consultation pour un marché à bons de commande pour les branchements des abonnés
- Étude de renforcement d'alimentation en eau potable via un achat d'eau existant

SIAEP FRANCOULÈS

- Suivi du marché à bons de commande 2011-2013
- Réalisation d'une consultation pour le marché à bons de commande 2014-2016

- Renouvellement de canalisation en parallèle de travaux d'aménagements de bourg à Valroufié (680 ml)
- Réfection d'ouvrages de génie civil et aménagements extérieurs
- Déplacement de réseau en parallèle de la mise en place d'une station d'épuration à Lauzès
- Déplacement de réseau à Vers (125 ml)
- Déplacement de réseau en parallèle de travaux d'assainissement à Saint Géry « Les Masséries » (2 980 ml)
- Suivi de travaux de déplacement de conduite suite à la réfection du pont de Bears

COMMUNE DE LEYME

- Mise en place d'une unité de reminéralisation de l'eau

SIAEP PEYRILLES

- Extension de réseau pour raccordement de hameaux à Thédillac et Concorès (800 ml)

COMMUNE DE GOURDON

- Suivi de travaux de déplacement de conduites suite à l'aménagement d'un giratoire (déviation RD 801)

SIAEP QUERCY BLANC

- Renouvellement et renforcement de réseaux sur plusieurs communes du syndicat (7 515 ml)
- Suivi du marché à bons de commande 2012-2014
- Extension de réseau sur la commune de Lebreil (891 ml)
- Assistance à maître d'œuvre pour l'extension de réseau à Cahors « Frayssinet »

SIAEP SEGALA ORIENTAL

- Mise en place d'une prise d'eau flottante dans le lac du Tolerme
- Mise aux normes de l'unité de production du Tolerme
- Création de lagunes eaux sales à la station de production du Tolerme
- Extension de réseau à Sousceyrac (1 500 ml)
- Petits travaux d'extension, de déplacement ou de renforcement de réseau ou aménagements divers

SIAEP FAYCELLES FRONTENAC

- Extension de réseau à Faycelles (300 ml)
- Mise en place du périmètre de protection de la ressource

SIAEP DES EAUX DE LA PESCALERIE

- Petits travaux d'extension, de déplacement ou de renforcement de réseau ou aménagements divers

SIAEP SARRAZAC CRESSENSAC

- Étude pour l'alimentation en eau du Parc d'Activité Économique du Haut Quercy

SIAEP SUD SÉGALA

- Renouvellement de réseau en parallèle à la mise en place du réseau de chaleur de Lacapelle-Marival (1 270 ml)
- Renouvellement du réseau de refoulement de Longuecoste (7 230 ml)
- Installation de 4 chlорations intermédiaires sur le réseau de distribution
- Petits travaux d'extension, de déplacement ou de renforcement de réseau ou aménagements divers (1 060 ml)

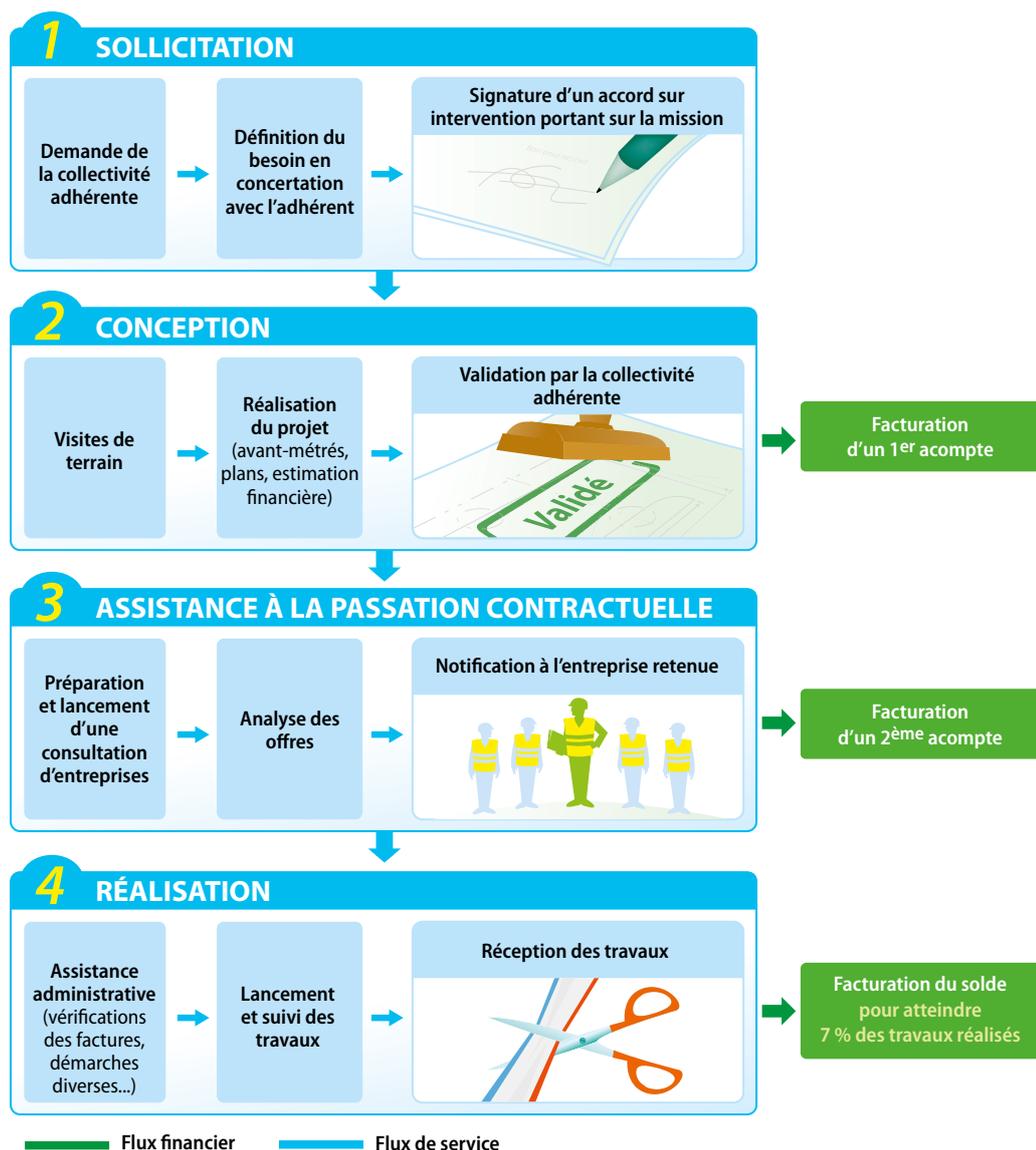
COMMUNE DE BAGNAC SUR CÉLÉ

- Mise en place d'une unité de dessablage à la station de pompage de Veyre

SIAEP THÉMINES

- Renouvellement de réseau dans le cadre de trois aménagements de bourg Aynac, Bio et Issendolus (2 200 ml)
- Extension de réseau sur le lotissement « Les Treins » à Théminettes (160 ml)

LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE

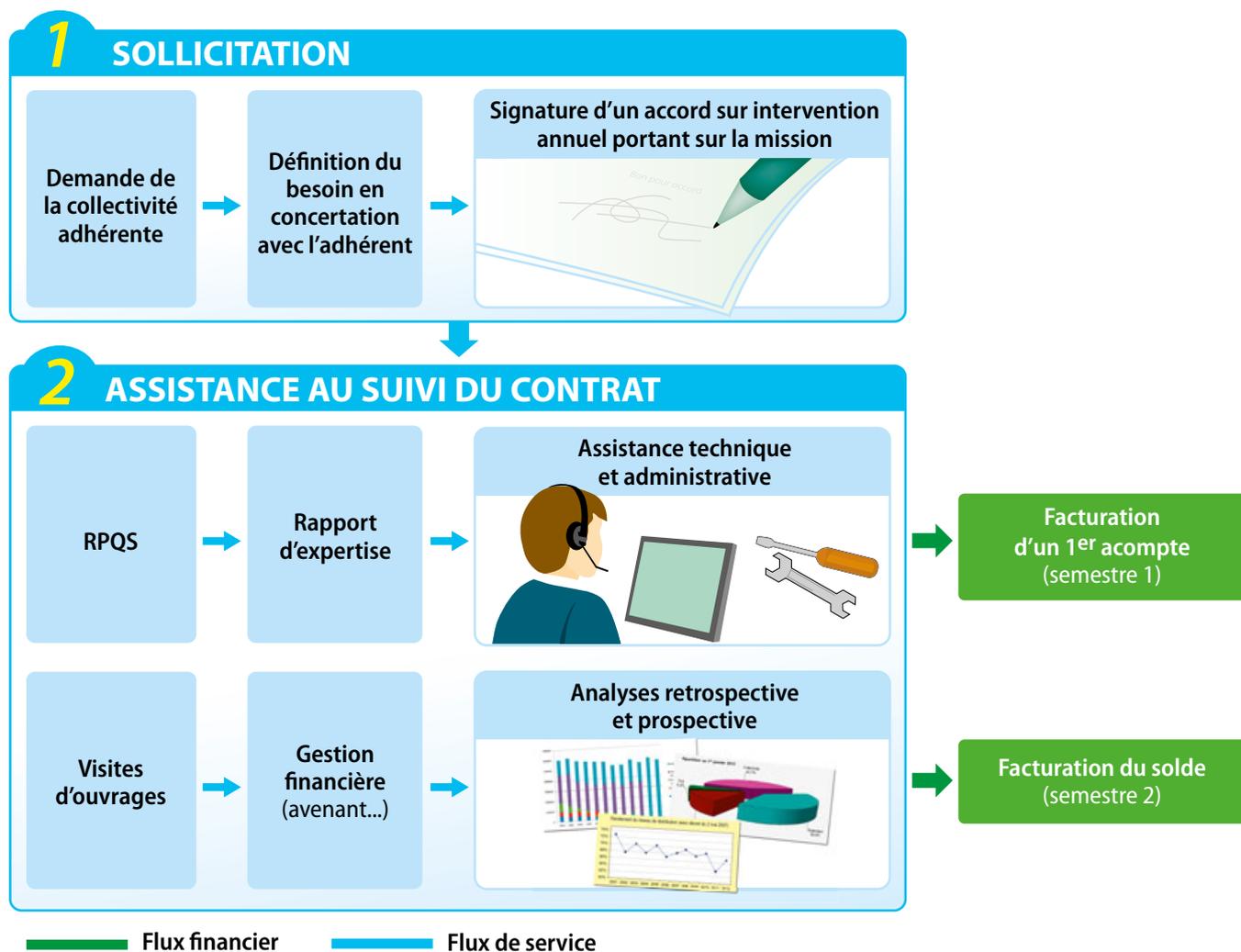


BILAN DE LA MISSION ASSISTANCE À LA GESTION DE SERVICES PUBLICS

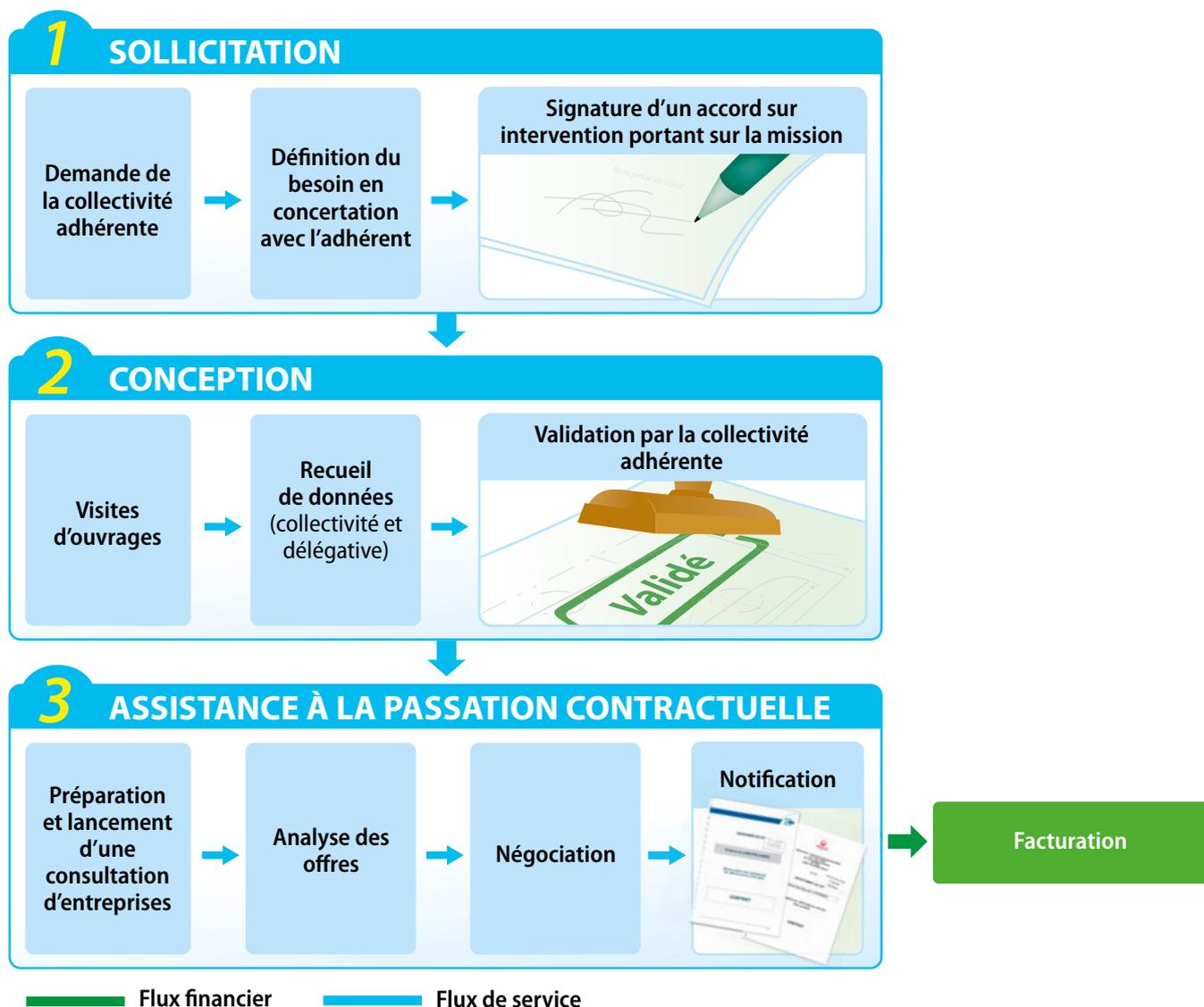
Toujours soucieux de répondre aux besoins de ses adhérents, le SYDED accompagne depuis juillet 2013 les collectivités en leur apportant une **assistance à la Gestion de Service Public** ainsi qu'une **assistance à la passation de contrat de Délégation de Service Public** (RPQS, visites, expertises, conseil, assistance à la passation et au suivi d'exécution des contrats, accompagnement technique, administratif, juridique et financier).

- 33 collectivités adhérentes fin 2013
- 2 contrats renouvelés en 2013

LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE MISSION GSP



■ LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE MISSION DSP

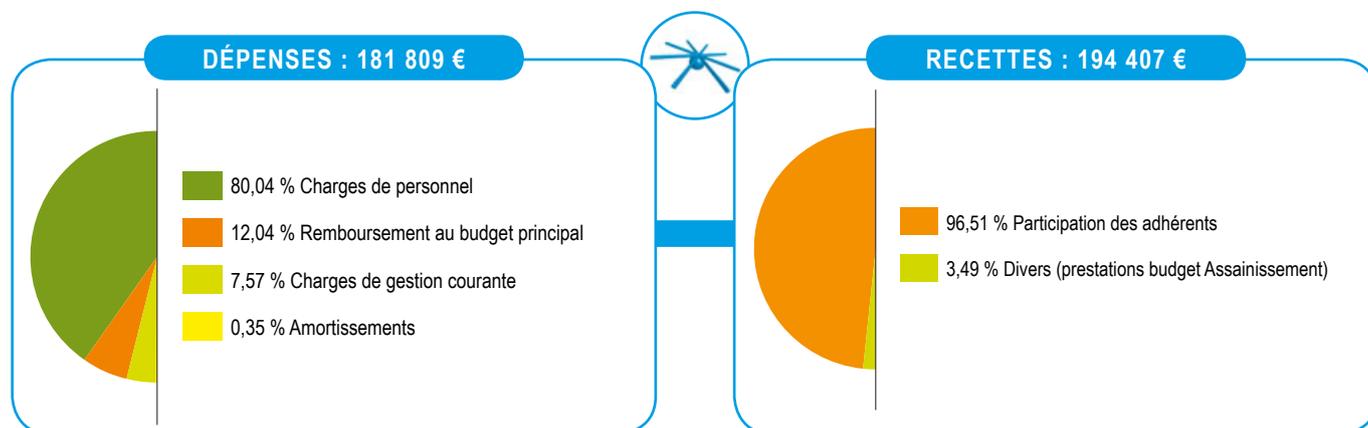


PROJETS

2013 a été une année de transition destinée à assurer la continuité technique et financière du service public assuré jusque-là par les services de l'État (DDT). Pour 2014, il s'agira d'élargir les services aux adhérents en proposant la **réalisation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) aux collectivités en régie**.

BILAN FINANCIER

Annuité en-cours de la dette "Eau Potable" : 0 €



Tarifcation variable établie en fonction du montant du projet

Délibération du 20/12/2012 - Réf. 2012-CS5-143

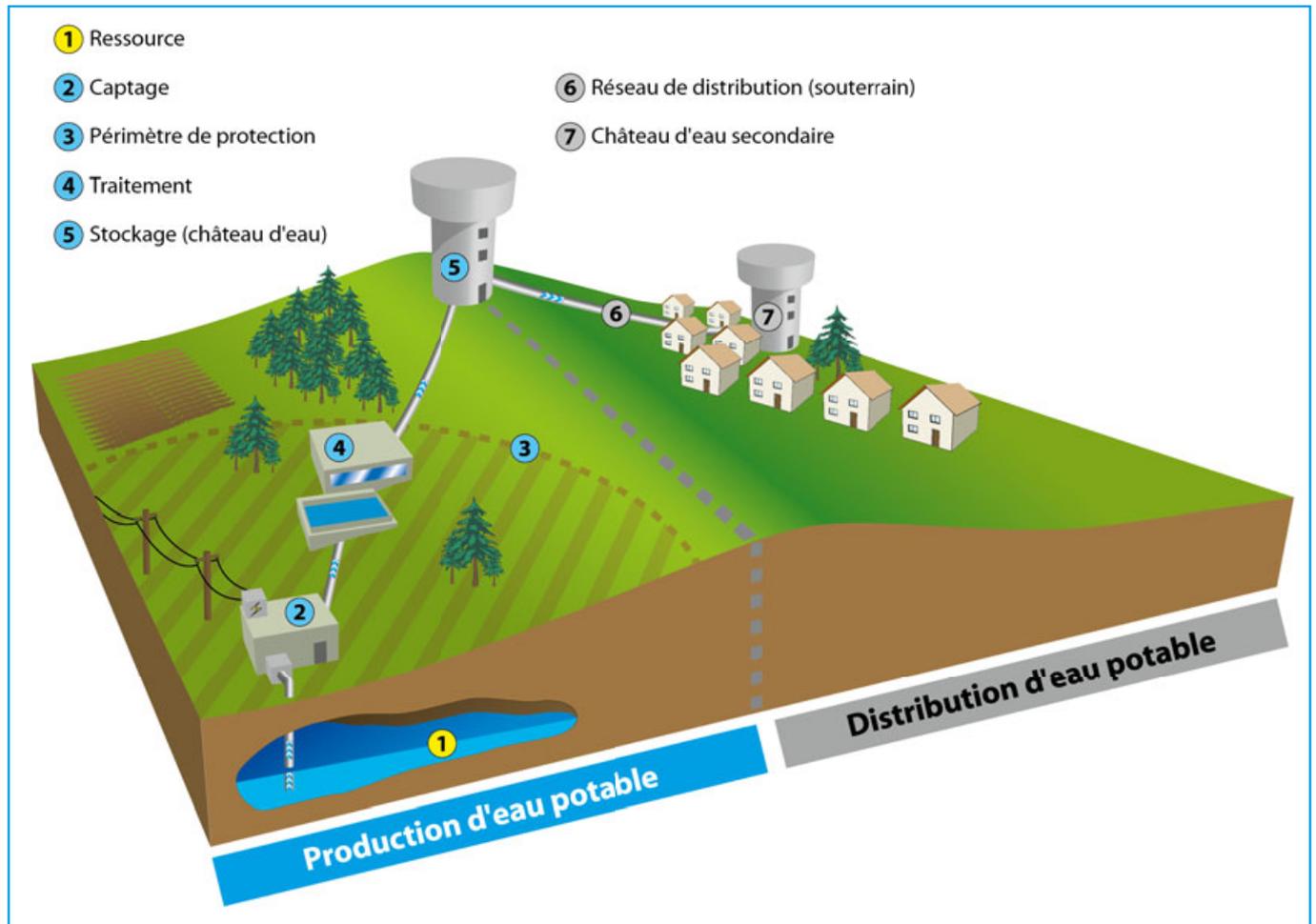


MISSION OPÉRATIONNELLE

PRINCIPE

- Le SYDED se charge de la production pour les collectivités adhérentes qui le souhaitent.
- Les collectivités adhérentes assurent la distribution.

En général, la limite entre ces deux activités se situe au niveau du “stockage” de l’eau potable dans le château d’eau. Cependant, d’autres situations particulières peuvent exister.



■ LES ENJEUX

Regrouper les acteurs du secteur de l'eau afin de répondre aux défis à relever en terme d'approvisionnement :

- sécuriser les ressources sur tout le territoire (interconnexions entre les réseaux),
- garantir la qualité de la ressource (mise en place des périmètres de protection).

Mettre en oeuvre une solidarité départementale :

- sur le plan du service rendu – en offrant un accès à la ressource “eau” équivalent,
- sur le plan financier – par la péréquation des coûts de production.

Optimiser la gestion en mutualisant les moyens.

ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Mission 2 - Opérationnelle

- ♦ Réalisation des interconnexions des réseaux
- ♦ Création des captages et des ouvrages de production
- ♦ Gestion des ouvrages de production (directe ou déléguée)
- ♦ Mise en place des périmètres de protection autour des captages

Elle peut entraîner le transfert des ouvrages des collectivités membres au SYDED

Participation financière correspondant au coût du service rendu et basée sur un tarif à définir en fonction du volume d'eau vendu (m³) et des investissements réalisés.

Dans le cadre du service public, le SYDED peut gérer des équipements de production et sécurisation.

Dans ce cas, les collectivités décident de confier la totalité de leurs obligations sur la production d'eau potable.

Le SYDED prend alors à sa charge tous les équipements. Il s'engage à produire une eau conforme aux exigences réglementaires tout en appliquant une tarification solidaire au travers du principe de péréquation des coûts.

En gérant la partie "production", le SYDED souhaite avant tout rendre possibles la réalimentation et l'interconnexion de collectivités. Ceci permettra, in fine, le développement d'un maillage solidaire pour l'accès à l'eau potable.



CONTEXTE

La qualité de l'eau potable est globalement satisfaisante, mais les ressources sont très sensibles aux intempéries : les fortes pluies entraînent dans le sol des contaminations chimiques ou bactériologiques. Ainsi, des communes sont encore confrontées à des pollutions épisodiques (nitrates, pesticides...) imposant des restrictions d'usages.

Les ressources sont suffisantes, mais réparties de manière inégale sur le territoire : certaines communes sont plus chanceuses que d'autres... Certains secteurs sont affectés de façon chronique par le manque d'eau, surtout en période de sécheresse (2003, 2011...).

Isolés, de nombreux réseaux se retrouvent sans alternative d'approvisionnement en cas de difficultés : sécheresse, pollution, équipement non conforme... Sans réseau de secours, c'est la pénurie.

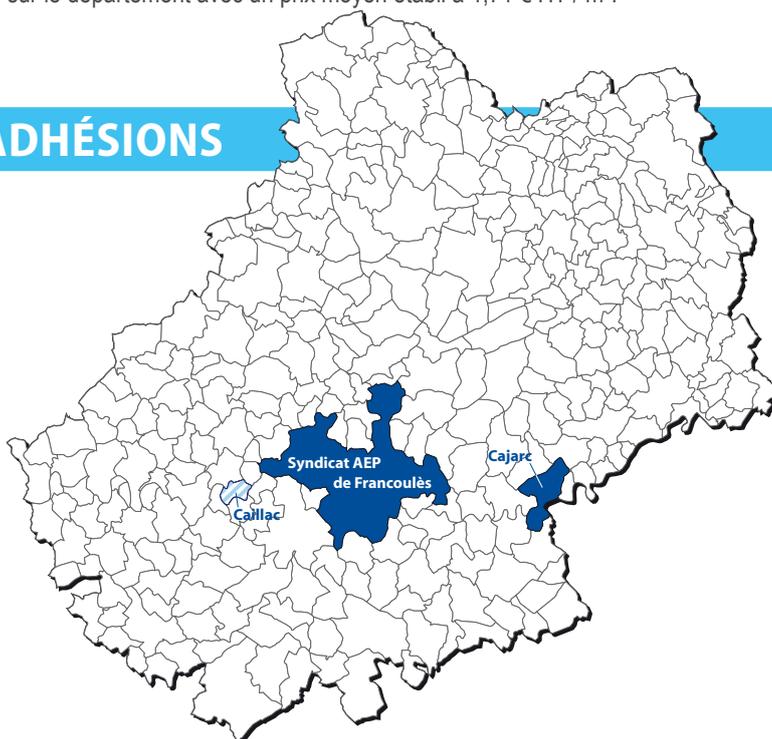
Hormis le SYDED, trois autres syndicats de production dits de « seconde génération » existent et permettent par des ventes en gros d'alimenter leurs collectivités adhérentes.

Le prix du m³ d'eau potable oscille entre 0,67 € et 2,54 € HT sur le département avec un prix moyen établi à 1,71 € HT / m³.

Source : Observatoire Départemental de l'Eau - 2010

ADHÉSIONS

-  Production d'eau potable
-  Etudes en cours



BILAN DE LA MISSION OPÉRATIONNELLE

L'exploitation de la production d'eau de la commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès comprend :

- 3 stations de pompage,
- 3 950 mètres linéaires de réseaux,
- Vente de 391 788 m³.

À la demande de la commune de Caillac pour une **interconnexion de sécurisation**, le SYDED a engagé une étude sur l'ensemble du secteur, en y associant tous les adhérents de la zone.

En outre, suite à la réalisation d'un plan local de production et de distribution d'eau potable de la région de Martel sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général, le SYDED a engagé une étude opérationnelle de faisabilité du scénario retenu par les collectivités de la région de Martel. L'objectif est de répondre aux besoins de réalimentation et de sécurisation de la zone en assurant la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Engagement de la **révision du Schéma Départemental (SDAEP)** pour le compte du Conseil général : dans ce cadre, le SYDED étudie, pour chaque collectivité concernée, des scénarii d'interconnexions permettant, à partir de ressources prioritaires au Schéma Départemental d'Eau Potable, d'alimenter, à terme, les abonnés de façons sécurisée. L'étude de la mise aux normes des captages existants est aussi abordée pour pouvoir comparer les solutions entre elles

PROJETS

• **Mise à jour du Schéma Départemental en 3 phases :**

- **phase de collecte et de vérification des informations :** mise en commun des données des collectivités concernées et actualisation en intégrant notamment les éléments structurels récents (travaux, aménagements, nouveaux réseaux) afin de requalifier, si besoin, les enjeux de la zone. Cette phase s'est achevée en 2013.

- **phase d'analyse :** mise à jour des scénarii d'origine et proposition de nouveaux axes de réflexion, en intégrant éventuellement des problématiques de structures AEP limitrophes à la zone étudiée. Cette phase a débuté en 2012 par le biais de réunions de travail en petits groupes avec les collectivités des zones d'étude et s'est poursuivie en 2013.

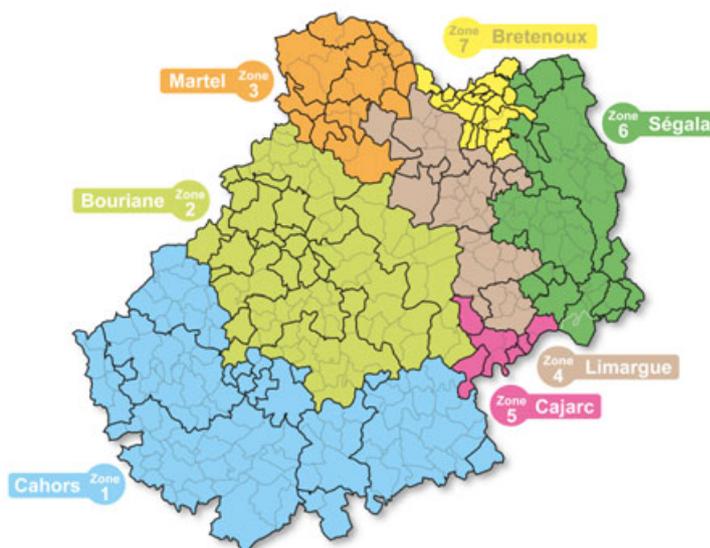
- **phase de mise au point :** réalisation des scénarii de la zone et vérification de leur cohérence sur l'ensemble des zones. Chiffrage et hiérarchisation des travaux selon leurs pertinences et les contraintes locales. En 2013, 32 scénarii ont été étudiés sur les 63 identifiés.

Une concertation intermédiaire sur le travail réalisé en 2013 sera organisée durant le premier trimestre 2014 sur les sept secteurs d'étude.

Ce travail, réalisé sur l'ensemble des zones identifiées du département, permettra une actualisation du Schéma Départemental qui sera présenté à l'ensemble des collectivités AEP au cours du deuxième semestre 2014.

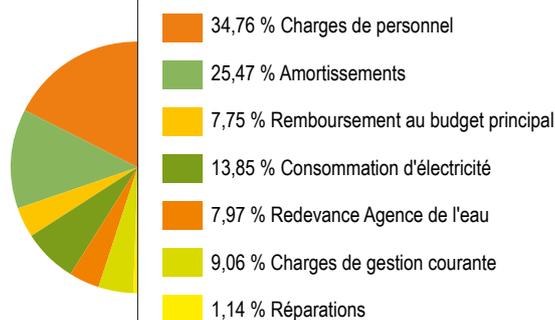
• **Avancement des études de réalimentation** des secteurs de Martel et Caillac, en cohérence avec le SDAEP.

• **Poursuite de l'optimisation de la production** sur les réseaux de Cajarc et du SIAEP de Francoulès.

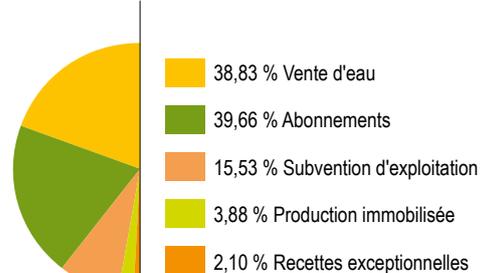


BILAN FINANCIER

DÉPENSES : 247 332 €



RECETTES : 257 642 €



Part variable : 0,2451 €HT/m³ Part fixe : 24,00 €HT/abonné/an

Délibération du 20/12/2012 - Réf. 2012-CS5-143

Soit 0,45 €HT/m³ pour la consommation moyenne d'une famille (120 m³ par an)

COMMUNE DE CAJARC



Consécutivement à l'adhésion de la commune de Cajarc au niveau 2 de la compétence Eau Potable, le SYDED exploite la production d'eau potable de la commune depuis le 1^{er} janvier 2011.

La commune contribue à hauteur de la part fixe, tandis que son délégataire se voit facturer les volumes vendus en gros aux réservoirs du Pech et de Lacombelle.

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Le SYDED exploite le service de production d'eau potable de Cajarc en régie.

Station Landenouze

Date de mise en service : 1992

Capacité nominale : 50 m³/h

Nature de l'eau : souterraine – milieux fissurés (karst)

Provenance de l'eau : forage (70 m de profondeur)

Type de filière : traitement de désinfection

Équipement de télésurveillance : oui

Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 07/07/1992

Volume prélevé : 154 924 m³

Volume vendu au délégataire : 145 714 m³

Linéaire de réseau : 3950 ml

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Données relatives à la qualité de l'eau produite :

Analyses	Cajarc		
	Total	Conforme	Commentaire
Contrôle sanitaire eau brute et eau distribuée			
Nombre d'échantillons contrôle sanitaire ARS	3	3	/
Dont analyses physico-chimiques	3	3	
Dont analyses bactériologiques	3	3	

Indice de connaissance et gestion patrimoniale du réseau de production : 70 %

Rendement de la canalisation entre le Pech et Lacombelle : 94 %

Indice linéaire des pertes pour la canalisation entre le Pech et Lacombelle : 6,4 m³/km/jour

Taux de renouvellement des réseaux d'eau potable : 0 %

Taux d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60 %

Nombre de réclamations : 0

RÉALISATIONS

- Achat d'une pompe d'exhaure pour renouvellement préventif.
- Remise en état du local de pompage.
- Mise en place d'un analyseur de turbidité afin d'approfondir la connaissance de la ressource.

PROJETS

- Mise en place d'un analyseur de chlore afin d'améliorer la qualité de l'eau produite et permettre une meilleure traçabilité.
- Remplacement de la pompe d'exhaure en préventif pour sécuriser la production en cas de panne.
- Remplacement du compteur de production à la station de Landenouze et du compteur départ Lacombelle (au réservoir du Pech)

SIAEP DE FRANCOULÈS

Consécutivement à l'adhésion du SIAEP de Francoulès au niveau 2 de la compétence Eau Potable, le SYDED exploite la production d'eau potable de ce syndicat depuis le 1^{er} janvier 2011.

Le SIAEP contribue à hauteur de la part fixe, tandis que son délégataire se voit facturer les volumes vendus en gros à la sortie des stations de Valroufié et Font Polémie.

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Le SYDED exploite le service de production d'eau potable du SIAEP de Francoulès en régie.

Station Font Polémie

Date de mise en service : 1960
Capacité nominale : 65 m³/h
Nature de l'eau : souterraine – nappe
Provenance de l'eau : résurgence karstique (Fontpolémie)
Provenance de l'eau : puits dans aquifère (Boucayrac)
Type de filière : traitement de désinfection
Équipement de télésurveillance : oui
Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 14/02/1986
Volume prélevé : 239 327 m³
Volume vendu au délégataire : 235 114 m³

Station Valroufié – Belle Font

Date de mise en service : 1969
Capacité nominale : 15 m³/h
Nature de l'eau : souterraine – nappe
Provenance de l'eau : puits
Type de filière : traitement de désinfection
Équipement de télésurveillance : oui
Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 04/02/1967
Volume prélevé : 10 960 m³
Volume vendu au délégataire : 10 960 m³

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Données relatives à la qualité de l'eau produite :

Analyses Contrôle sanitaire eau brute et eau distribuée	Francoulès		
	Total	Conforme	Commentaire
Nombre d'échantillons contrôle sanitaire ARS	9	4	Non-conformités à la station de Font Polémie : • 1NC Turbidité à 1,2 NTU (norme<1,0) • 2NC chlore trop élevé à 1mg/l consécutif à l'épisode de NC bactériologique décrit ci-après (surchloration réalisée à titre préventif) • spores d'anaérobies sulfite réducteurs détectées à trois reprises lors d'un épisode en juin (1 analyse initiale et 2 analyses de recontrôle = 3 NC) : présence de spores, mais sans cryptosporidium et gardia
Dont analyses physico-chimiques	9	6	
Dont analyses bactériologiques	9	6	

Taux d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60 %

Taux de réclamation : 0 %

RÉALISATIONS

Station de Font Polémie :

- révision du moteur de la pompe n°2 : remplacement des roulements...

Station de Valroufié – Belle Font :

- remplacement des 2 canalisations d'aspiration (corrodées) par une canalisation en PVC.

PROJETS

Station de Font Polémie :

- étude puis mise en place de moyens visant à réduire la turbidité et à en diminuer les impacts,
- renouvellement de l'analyseur de turbidité,
- remplacement du compteur de production,
- remise en état des canalisations d'eau au niveau de la station.

FOCUS

TRAÇAGE HYDROGÉOLOGIQUE DU SECTEUR DES CAUSES DE GRAMAT

En vue d'assurer la protection durable de la ressource en eau, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy a entrepris un multitraçage hydrogéologique : limites des différents bassins d'alimentation, délimitation des périmètres de protection des différents captages, étude de la vulnérabilité de la ressource face à une pollution...

Ce traçage a notamment pour objectif de lever les incertitudes des origines des eaux brutes au niveau des captages de Font Polémie et Boucayrac. L'étude était en cours de réalisation en 2013. Un rendu provisoire doit être proposé en 2014.

En savoir **PLUS** sur le **SYDED**.

ACTIONS DE COMMUNICATION

POUR LES SCOLAIRES

Animations scolaires

Les interventions dans les classes de CM restent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires. Réparties en deux séances sur deux demi-journées, elles sont réalisées uniquement à la demande des enseignants.

Cette opération de sensibilisation, dont les outils pédagogiques résultent d'une collaboration avec des conseillers pédagogiques et des enseignants volontaires, se fait dans le cadre d'un partenariat avec l'Inspection académique du Lot. Ce dernier a été reconduit sur une nouvelle période de 3 ans.

→ 60 classes bénéficiaires - soit 1 310 enfants rencontrés

Visites des bases de valorisation

Les visites des 3 centres de tri complètent de manière concrète les informations apportées lors des interventions en classe. La prise en charge des frais de transport pour les classes de CM a été maintenue. À cela, s'ajoutent des groupes de collégiens ou lycéens, mais aussi d'élus ou tout simplement de particuliers.

→ 87 visites - soit 1 960 visiteurs

Nouvelle signalétique sur le circuit de visite du site de Figeac

Des panneaux illustrés ont été installés pour venir en appui aux explications des animateurs et, ainsi, mieux faire comprendre toutes les étapes de fonctionnement du centre de tri et des autres équipements implantés sur ce site (quai de transfert, plateforme de compostage, plateforme de valorisation du bois).



POUR LES ÉLUS LOCAUX

Espace adhérents

Pour faciliter la transmission d'informations entre le SYDED et ses adhérents, l'espace qui leur est réservé sur le site internet du SYDED a été revu afin d'améliorer son usage et ses fonctions.

Cet espace comporte une partie commune accessible à tous les adhérents, composée de deux sous-parties :

- une base documentaire générale (rapports annuels, délibérations, tarifs, Comités Syndicaux...),
- un agenda faisant apparaître la programmation des diverses réunions d'élus (Comité Syndical, collègues, commissions...).

Cette partie commune est complétée par des espaces déclinés par compétence et réservés uniquement aux adhérents correspondants.

Le système d'information par e-mailing (alerte sur les nouveautés mises en ligne, les dates de réunions...) permet une diffusion globale ou ciblée des éléments essentiels, sans avoir besoin de se connecter au site.



ACTIONS DE COMMUNICATION

POUR LE GRAND PUBLIC

SYnergies : le journal d'information semestriel du SYDED (90 000 exemplaires)

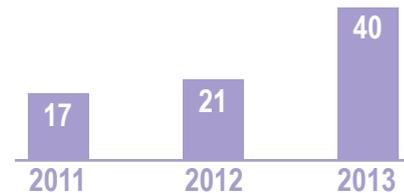
Ce vecteur essentiel d'information écrite du SYDED est diffusé dans tous les foyers du territoire. Les thématiques traitées dans le " dossier spécial " ont été :

- Bois-énergie, une solution locale et durable (janvier),
- La réduction des déchets : le Lot amplifie son engagement (juillet).

Promotion du tri et de la réduction des déchets " hors foyer "

Le SYDED amplifie sa démarche de sensibilisation " éco-citoyenne " du public au-delà du cadre domestique.

Le nombre de conventions de partenariat établies avec des associations et des collectivités lors de manifestations culturelles, sportives ou commerciales est en forte progression.



La signalétique fournie lors du prêt de matériel pour le tri sélectif a été modifiée pour intégrer les nouvelles consignes de tri des emballages plastiques et, en même temps, améliorer sa lisibilité et faciliter son transport et sa mise en place.

Participation à des manifestations publiques

Pour sensibiliser le public et/ou faire connaître ses activités, le SYDED a été présent sous différentes formes (stand / animation / jeux pédagogiques) sur toute une série de manifestations :

- Semaine Européenne du Développement Durable, Gourdon
- City Raid Andros, Cahors
- Journée sport/nature des collèves lotois, Catus
- Festival Ecaussystème, Gignac
- - Stages rugby vacances, Souillac
- Foire exposition, Gourdon
- Fête de la science, Cahors
- Semaine de la réduction des déchets



Perspectives pour l'année 2014

- Compte tenu de la modification des rythmes scolaires, le déroulement des animations et les outils pédagogiques devront être revus et adaptés.
- En parallèle, le travail pour la création d'un outil pédagogique sur l'eau potable sera finalisé.
- Le thème de la réduction des déchets restera une priorité, avec un accent plus particulièrement sur la lutte anti-gaspillage alimentaire.
- D'autre part, sur le plan interne, la charte graphique du SYDED sera déployée de manière formalisée.

PRÉVENTION DES RISQUES

SANTÉ – SÉCURITÉ : LA PRÉVENTION

La prévention des risques touchant la santé et la sécurité des agents du SYDED est pilotée par le service des ressources humaines. À partir de l'analyse des situations de travail ainsi que de la réglementation, des moyens de maîtrise des risques sont mis en place.

Le CHSCT

Les membres du CHSCT se sont réunis chaque trimestre sous la présidence de la Directrice en compagnie des institutionnels (CARSAT, médecine professionnelle, inspection du travail) pour traiter des sujets en lien avec l'hygiène et la sécurité.

L'Évaluation des risques professionnels

L'ensemble des postes du SYDED fait l'objet depuis plusieurs années d'une analyse afin d'identifier les situations dangereuses et mettre en place des actions de prévention visant à supprimer ou, à défaut, réduire les risques. Aussi, en cas de modifications intervenues dans l'organisation ou l'environnement de travail, les évaluations sont mises à jour.

La pénibilité au travail

Suite à la nouvelle réglementation sur les retraites, un accord d'entreprise a été signé afin de prévenir la pénibilité au travail.

Grâce à l'évaluation des risques professionnels et à des entretiens individuels, des facteurs de pénibilité ont été identifiés entre autres sur certains postes d'exploitation (chefs d'équipe, agents de tri et agents de pré-tri, agents d'alimentation et agents de presse) et des actions de prévention ont été définies.

Par ailleurs, des fiches individuelles visant à prévenir les expositions aux facteurs de pénibilité ont été rédigées pour chaque poste. Ces fiches sont diffusées aux agents ayant une ancienneté de plus de 6 mois lors de leur départ de la structure.

L'ergonomie des postes

Comme la plupart des métiers dits de « travail à la chaîne », les cadences et la répétitivité des gestes peuvent entraîner pour les agents, au bout d'un certain temps, des troubles musculo-squelettiques (notamment des tendinites). Une démarche interne est engagée depuis de nombreuses années et des actions sont mises en place pour améliorer les conditions de travail.

Le plan d'action sécurité

L'ensemble des actions de prévention est regroupé dans un plan d'action. Ces actions ont pour but de prévenir le risque d'accidents et de maladies professionnelles, mais également d'améliorer les conditions de travail des agents. Toutes les actions sont priorisées afin de les mettre en œuvre selon l'importance du risque à éviter.

La formation des agents

La formation dispensée aux agents en matière de sécurité est une priorité. En plus de ses obligations légales, le SYDED a financé une part non négligeable de formations sur ses fonds propres. En 2013, 129 agents ont été formés à la sécurité (conduite d'engins en sécurité, habilitation électrique...).

La communication

Flash sécurité, affiches, fiches prévention, consignes... sont autant de supports utilisés pour transmettre des informations et permettre une prise de conscience à la fois individuelle et collective sur les risques et leurs conséquences.

ENVIRONNEMENT : LA MAÎTRISE DES IMPACTS

Le SYDED, acteur départemental important dans le domaine environnemental, se doit de minimiser au maximum son impact sur les milieux. Le Système de Management Environnemental (SME) mis en œuvre va au-delà du simple respect de la législation et impose l'aspect environnemental dans l'ensemble des missions menées.

Si aucun accident environnemental majeur n'est à déplorer en 2013, les déchetteries comptabilisent 12 incidents mineurs, principalement liés à des erreurs de manipulation de produits ou des fuites de véhicules de particuliers. Ces incidents ont été inscrits dans les registres environnementaux et ont été traités en interne. **Aucune conséquence environnementale n'a été constatée.**

Conformément à notre programme environnemental, de nombreuses actions planifiées ont été menées :

- **Développement de l'éco-exemplarité** dont l'objectif est de faire évoluer les comportements pour protéger l'environnement, par des gestes simples à pratiquer au travail comme au domicile. Différents thèmes ont pu ainsi être abordés tout au long de l'année comme l'optimisation du tri des déchets et du compostage collectif, la réduction de la consommation de l'eau ou de l'énergie, les déplacements écoresponsables. Quelques résultats obtenus :

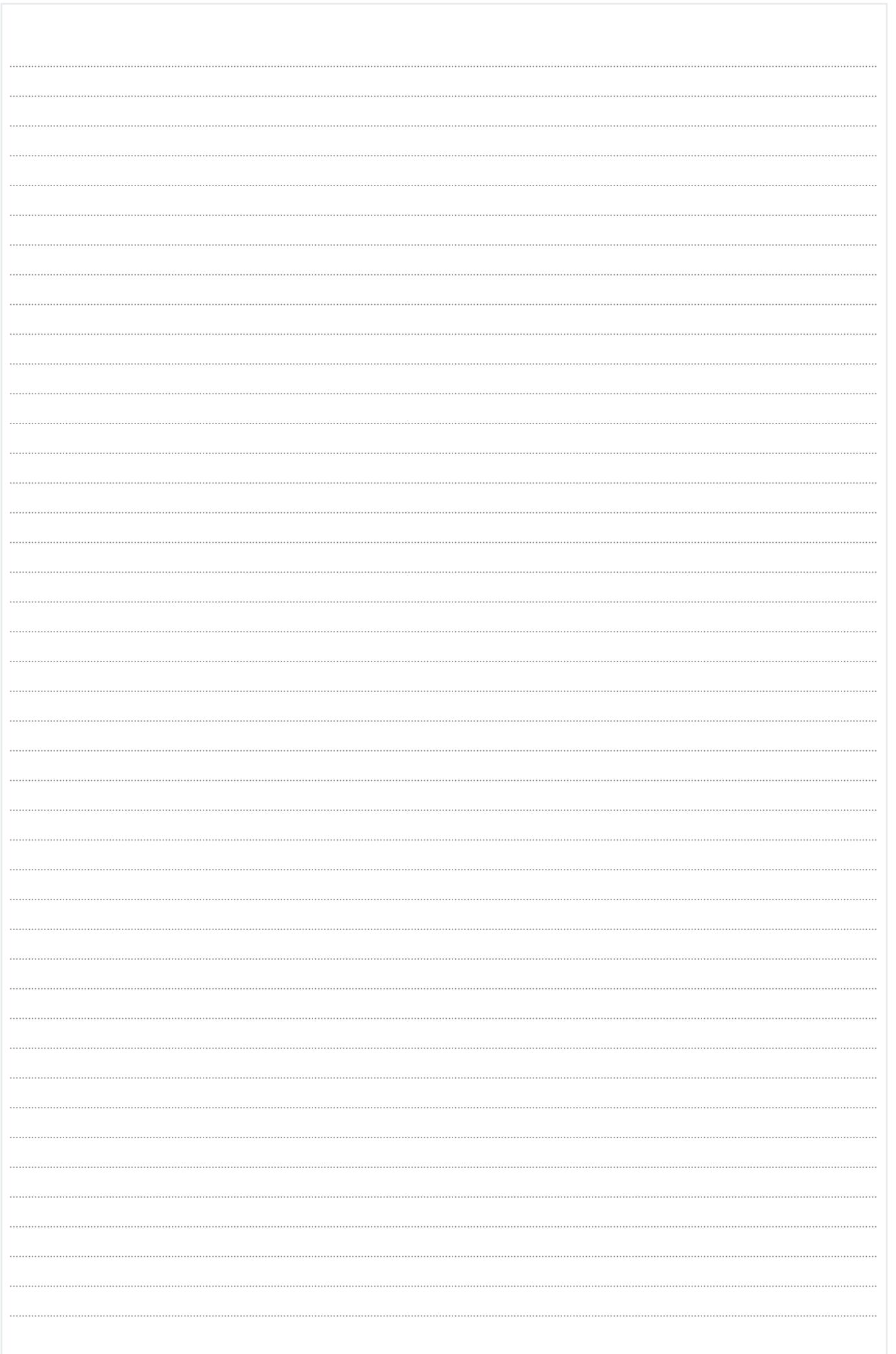
- 60 000 feuilles de papier économisées,
- Réduction de la consommation d'eau en 2013 de 120m³ notamment grâce à la distribution de 375 buses à économies d'eau dont 100 installées au SYDED,

- Abandon de l'utilisation de désherbant chimique,
- Intégration d'une part de 10 % pour la prise en compte du développement durable dans nos critères d'attribution des marchés.
- **Poursuite de la mise à jour administrative des sites notamment des ISDI** (Installations de Stockage des Déchets Inertes).
- **Adaptation aux évolutions réglementaires**
L'année 2013 a été marquée par des évolutions réglementaires impactant fortement les activités :
 - arrêtés spécifiques liés au stockage de combustible de bois, arrêtés encadrant l'activité des chaufferies,
 - procédures réglementaires d'instruction des services déconcentrés de l'État (Étude d'impact au cas par cas, réforme des procédures de défrichement, etc.).



Notes :

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



LEXIQUE

AEP : Adduction d'Eau Potable.

AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : contrat selon lequel un maître d'ouvrage public fait appel aux services d'une personne publique ou privée pour faire les études nécessaires à la réalisation d'un projet.

ARS : Agence Régionale de Santé.

Coliformes : le coliforme est une grosse entérobactérie fermentant le lactose avec production de gaz.

Entérobactéries : ce sont des bactéries qui sont en général des hôtes normaux ou pathologiques, suivant les espèces microbiennes, du tube digestif de l'homme et des animaux.

Équilibre calco-carbonique : équilibre chimique que l'on trouve dans l'eau entre les ions carbonates, hydrogencarbonates et le gaz carbonique libre. Le but du maintien de l'équilibre calco-carbonique est de limiter les phénomènes de corrosion des métaux et d'éviter l'entartrage des réseaux ou l'attaque des bétons et des matériaux calcaires.

Interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable : consiste à mettre en liaison de manière réciproque des unités de distribution distinctes dans le but d'assurer la continuité de l'approvisionnement ainsi que la sécurisation qualitative et quantitative de l'alimentation en eau potable de chacune des unités interconnectées.

Maître d'Ouvrage : personne morale pour laquelle l'ouvrage est construit. Responsable principal de l'ouvrage, il remplit dans ce rôle une fonction d'intérêt général dont il ne peut se démettre.

Maître d'œuvre : personne ou entité chargée de la conduite opérationnelle de travaux

N.C. : Non-Conformité analytique au sens du non-respect des valeurs limites sur des paramètres caractéristiques de la qualité de l'eau potable pour la partie production.

Périmètre de protection : zonage établi autour des points de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine en vue d'assurer la préservation de sa qualité.

SATESE : Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux

SDAEP : Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable

SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

Spores d'anaérobies sulfite réducteurs : les Anaérobies Sulfite Réducteurs (ASR) sont des germes telluriques (présents dans le milieu extérieur : sol, eau, air, etc., et capables d'y résister très longtemps sous forme de spore), présents également dans la flore intestinale de l'homme et des animaux. Ils se développent dans des conditions d'anaérobiose (absence d'oxygène). Les spores de ces bactéries peuvent survivre dans l'eau beaucoup plus longtemps que les coliformes et sont résistants à la chloration. En cas de détection, une enquête doit être menée sur la distribution d'eau pour s'assurer qu'il n'y a aucun danger potentiel pour la santé humaine résultant de la présence de microorganisme pathogène, par exemple des *Cryptosporidium* (note du décret 2001-1220).

Traçage hydrogéologique (Multi) : opération qui consiste à injecter un colorant à différents points ciblés dans le but de définir le degré et le temps de restitution et les limites du bassin versant.

Turbidité : (caractéristique optique de l'eau) capacité à diffuser ou absorber la lumière. Elle est due à la présence dans l'eau de particules en suspension minérales ou organiques.

